



CONSEIL MUNICIPAL 1^{er} Mars 2016
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présents à l'ouverture de la séance: 32

Francis Adolphe

M. Serge Andrieu – Mme Yvette Guiou – M. Bernard Bossan – Mme Agnès Moisson -
 M. Franck Dupas - Mme Pauline Dréano - M. Jean-Marie Roux – Mme Caroline Balas –
 M. Bruno Gandon – Mme Peggy Bertolucci (**Adjoint au Maire**)
 Mme Christiane Marchello-Nizia - M. Gérard Rolland- M. Jean-François Sénac –
 Mme Jacqueline Renou - M. Robert Arnoux - Mme Claudine Mora - Mme Hellène Cabassy –
 M. Jean-Pierre Cavin – M. Michel Blanchard – Mme Catherine Lorin - M. Angelo Maccagnan
 Mme Karine Guez – M. Joël Botreau – Mme Nadia Bida
 M. Alain Défossé - M. Julien Langard - Mme Marie-Véronique Thomas De Maleville –
 M. Antoine Laval – Mme Marguerite-Marie Beveillard - M. Patrick Jaillard –
 Mme Marie-Françoise Borne (**Conseillers Municipaux**)

Absents Excuses :

Mme Jeanne Yvan – procuration à M. De Lépinau

Absents :

M. Hervé De Lépinau
 M. Tanguy Vernay

Entrées et Sorties :

M. De Lépinau entre pendant la présentation du rapport n°1
 M. Tanguy Vernay entre pendant la présentation du rapport n°1.

*_*_*_*_*_*

ORDRE DU JOUR

*_*_*_*_*_*

PV de la séance précédente : Adopté à l'unanimité

<p>RAPPORT N° : 1 DAF – M. GANDON</p>	<p align="center">DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016 Présents : 34 procurations : 1</p> <p>Le conseil municipal a délibéré sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2016.</p> <p><i>A Débattu.</i></p>
<p>RAPPORT N° : 2 SCA M. LE MAIRE</p>	<p align="center">APPROBATION DE LA NOUVELLE COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VENTOUX COMTAT VENAISSIN (COVE) SUITE A LA DEMISSION DU MAIRE DE BEAUMES- DE-VENISE</p> <p align="center">Présents : 34 procurations : 1</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a approuvé la nouvelle répartition en fonction de la population, telle que proposée par la loi, des élus au sein du Conseil Communautaire et fixant à 23 leur nombre.</p> <p>Adopté par 28 voix pour (Vive Carpentras – Relevons le défi relevons Carpentras) et 7 Abstentions (Carpentras Bleu Marine)</p>

<p><u>RAPPORT</u> N° : 3 SFM – M. BOSSAN</p>	<p style="text-align: center;">DEROGATION MUNICIPALE A LA REGLE DU REPOS DOMINICAL DES SALARIES DES COMMERCES DE DETAIL. FIXATION DE LA LISTE DES DIMANCHES DE L'ANNEE 2016 POUVANT ETRE TRAVAILLES</p> <p style="text-align: center;">Présents : 34 procurations : 1</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a approuvé la liste des dimanches pour l'année 2016 durant lesquels l'ensemble des commerces de détail implantés sur le territoire de la Ville de Carpentras sera autorisé à déroger au principe du repos dominical de leurs salariés et a autorisé Monsieur le Maire à prendre un arrêté fixant ladite liste et les conditions dans lesquelles sera accordé le repos compensateur aux salariés.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>
<p><u>RAPPORT</u> N° : 4 SVRD – M. ANDRIEU</p>	<p style="text-align: center;">FIXATION DU MONTANT DE LA REDEVANCE DUE PAR GAZ RESEAU DISTRIBUTION FRANCE (GRDF) A LA COMMUNE DE CARPENTRAS POUR L'OCCUPATION PROVISoire DU DOMAINE PUBLIC PAR DES CHANTIERS DE TRAVAUX SUR DES OUVRAGES DES RESEAUX PUBLICS DE DISTRIBUTION DE GAZ</p> <p style="text-align: center;">Présents : 34 procurations : 1</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a fixé le montant de la redevance due par GRDF à la commune de Carpentras au seuil de 0.35 €/mètre de canalisation et ce, pour l'occupation provisoire du Domaine Public par des chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz.</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>
<p><u>RAPPORT</u> N° :5 SVRD – M. ANDRIEU</p>	<p style="text-align: center;">CONVENTION VILLE DE CARPENTRAS/ELECTRICITE RESEAU DISTRIBUTION FRANCE (ERDF) RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN SUR LA PARCELLE MUNICIPALE CADASTREE SECTION BK 0929 SISE RUE EUGENE GUERIN POUR L'INSTALLATION D'UN POSTE DE TRANSFORMATION DE COURANT ELECTRIQUE</p> <p style="text-align: center;">Présents : 34 procurations : 1</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a approuvé les termes de la convention entre la Ville de Carpentras et ERDF relative à la mise à disposition d'un terrain sur la parcelle communale cadastrée section BK 0929 sise rue Eugène Guérin pour l'installation d'un poste de transformation de courant électrique.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>
<p><u>RAPPORT</u> N°:6 SVRD – M. ANDRIEU</p>	<p style="text-align: center;">CONVENTION VILLE DE CARPENTRAS/RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE (RTE) RELATIVE A L'IMPLANTATION DE FOURREAUX POUR CABLES A FIBRES OPTIQUES POUR LE COMPTE DE LA VILLE A L'OCCASION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION PAR RTE DE LA LIAISON ELECTRIQUE SOUTERRAINE EXPLOITEE A 63 000 VOLTS ENTRE LES POSTES DE TERRADOU ET VAISON LA ROMAINE</p> <p style="text-align: center;">Présents : 34 procurations : 1</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté les termes de la convention entre la ville de Carpentras et RTE relative à l'implantation de fourreaux pour câbles à fibres optiques pour le compte de la Ville à l'occasion des travaux de construction par RTE de la liaison électrique souterraine exploitée à 63 000 volts entre les postes de Terradou et Vaison La Romaine.</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>

<p><u>RAPPORT</u> N°:7 SVRD – M. ANDRIEU</p>	<p>CONVENTION VILLE DE CARPENTRAS/RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE (RTE) RELATIVE A LA CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE SUR LES PARCELLES MUNICIPALES CADASTREES SECTION CH 83-84-113-242-261-270-271-272 SISES L'HOPITAL VIEUX Présents : 34 procurations : 1</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté les termes de la convention entre la Ville de Carpentras et RTE relative à la constitution d'une servitude de passage sur les parcelles municipales cadastrées section CH 83-84-113-242-261-270-271-272 sise l'hôpital Vieux terrain dit des Couquières. Elle a pour objet la réalisation d'une tranchée en tréfonds afin d'établir une ligne électrique souterraine.</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>
<p><u>RAPPORT</u> N°:8 SBAT – M. ANDRIEU</p>	<p>CONVENTION VILLE DE CARPENTRAS/ELECTRICITE RESEAU DISTRIBUTION FRANCE (ERDF) RELATIVE A LA CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE SUR LA PARCELLE MUNICIPALE CADASTREE SECTION CH 0247 SISE AVENUE VICTOR HUGO Présents : 34 procurations : 1</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté les termes de la convention entre la Ville de Carpentras et ERDF relative à la constitution d'une servitude de passage sur la parcelle municipale cadastrée section CH 0247 sise avenue Victor Hugo ; elle a pour objet la réalisation d'une tranchée en tréfonds afin de permettre la pose de deux canalisations souterraines.</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>
<p><u>RAPPORT</u> N°:9 DST – M. SENAC</p>	<p>AMENAGEMENT DE LA PLACE MAURICE CHARRETIER – PHASE 1 : PLACE DE LA JUIVERIE – MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT Présents : 34 procurations : 1</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le nouveau plan de financement de l'opération d'aménagement de la place Maurice Charretier – Phase 1 sur la place de la juiverie tel que : Montant de l'opération : 334 000 € HT Participation Ville de Carpentras : 164 000 € HT (49,10 %) Participation Conseil départemental de Vaucluse : 110 000 € HT (32,93 %) Participation Ministère de l'Intérieur : 60 000 € HT (17,96 %)</p> <p>Adopté par 28 voix pour (Vive Carpentras – Relevons le défi relevons Carpentras) et 7 voix Contre (Carpentras Bleu Marine)</p>
<p><u>RAPPORT</u> N° :10 DD - M. ANDRIEU</p>	<p>DELEGATION DE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT – AVENANT N°3 Présents : 34 procurations : 1</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté les termes de l'avenant n°3 au contrat de délégation de service public de l'assainissement.</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>
<p><u>RAPPORT N° :11</u> DCOM M. JAILLARD</p>	<p>CONVENTION COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VENTOUX COMTAT VENAISSIN (COVE) / COMMUNE DE CARPENTRAS RELATIVE A LA CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN SITE PORTAIL MUTUALISE Présents : 34 procurations : 1</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté les termes de</p>

	<p>la convention entre la CoVe et la commune de Carpentras relative à la constitution d'un groupement de commande pour le développement d'un site portail mutualisé.</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>RAPPORT N° :12 DAC MME DREANO</p>	<p>CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT COMMUNAL DE MUSIQUE ET DE DANSE « JEAN SIMON » PROJET D'ETABLISSEMENT 2015-2020 ET DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE CLASSEMENT EN TANT QUE CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT COMMUNAL (C.R.C.) Présents : 34 procurations : 1</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a pris acte du questionnaire établi par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de ses pièces complémentaires et a approuvé le projet d'établissement 2015-2020 du Conservatoire à Rayonnement Communal de musique et de danse « Jean Simon » et a autorisé la demande de renouvellement de classement en tant que Conservatoire à Rayonnement Communal (C.R.C.).</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>RAPPORT N° :13 DAC MME DREANO</p>	<p>PROGRAMMATION CULTURELLE TRANS'ART 2016 – CHATEAU DURBESSON Présents : 34 procurations : 1</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté le principe de validation d'une partie de la programmation culturelle Trans'Art pour l'année 2016 et qui se déroulera au château Durbesson.</p> <p>Adopté par 28 voix pour (Vive Carpentras – Relevons le défi relevons Carpentras) et 7 Abstentions (Carpentras Bleu Marine)</p>
<p>RAPPORT N° :14 CAB - MME MARCHELLO NIZIA</p>	<p>CANDIDATURE DE CARPENTRAS A L'OBTENTION DE LA DENOMINATION « COMMUNE TOURISTIQUE » Présents : 34 procurations : 1</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a approuvé le dossier de demande de dénomination de commune touristique et a accepté la sollicitation auprès du Préfet du classement de Carpentras en commune touristique.</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>RAPPORT N° :15 SCA M. LE MAIRE</p>	<p>DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES COMMISSIONS MUNICIPALES Présents : 34 procurations : 1</p> <p><i>Vote à main levée décidé à l'unanimité</i></p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a procédé au remplacement de membres au sein des Commissions Municipales, tel que :</p> <p>1 – Commission Municipale Ressources Humaines et Financières : Liste « Relevons le défi, relevons Carpentras » : M. Antoine Laval</p> <p>2 – Commission Municipale Cadre de Vie : Liste « Relevons le défi, relevons Carpentras » : Marie-Françoise Borne</p> <p>3 – Commission Municipale Affaires Scolaires et Petite Enfance Liste « Relevons le défi, relevons Carpentras » : Marie-Françoise Borne</p>

	<p>4 – Commission Municipale Economie de Proximité et Citoyenneté Liste « Relevons le défi, relevons Carpentras » : M. Antoine Laval</p> <p>5– Commission Communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées Liste « Relevons le défi, relevons Carpentras » : Marie-Françoise Borne</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>
<p>RAPPORT N°:16 SCA M. LE MAIRE</p>	<p>POUVOIRS EXERCES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL – COMPTE RENDU DES DECISIONS Présents : 34 procurations : 1</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a pris acte des décisions prises dans le cadre des pouvoirs exercés par délégation du Conseil Municipal.</p> <p>A Pris Acte</p>
<p>RAPPORT N°:17</p>	<p>QUESTIONS DIVERSES</p>

Compte-rendu affiché aux portes de la mairie
 Le 9 Mars 2016



Le Maire

Francis Adolphe